



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE C

Séance du 04 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 27

Date de la convocation : 27 février 2024

Date d'affichage : 12 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le quatre mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY- T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints – S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – Y. TESTON – P. PARISOT – D. RANOUX – C. LAMBOLEY – V. TRARI MEDJAOUI – S. LAMBERT – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – O. HOUILLON – M. FAIVRE – A. IPPONICH – M. HEQUET

Pouvoirs : S. TETOT donne pouvoir à R. KIFFER – G. SALVI donne pouvoir à B. PY – M. BONNET donne pouvoir à M.C. FAIVRE

Absents : C. AMAROT-HOUSSARD – Q. COUVREUR – P.E. PHEULPIN

Philippe PARISOT a été désignée secrétaire de séance.

DCM 2024/03/20

Membres commissions municipales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Désigne Michel FAIVRE, membre de la commission informations municipales,
 - Désigne Ghislaine BRIOT, membre de la commissions Finances,
 - Désigne Thierry SEGUIN, membre de la commission forêt,
 - Désigne Alain IPPONICH, membre de la commission forêt en remplacement de Pierre-Elie PHEULPIN,
 - Désigne Valérie TRARI MEDJAOUI, membre de la commission scolaire,
 - Désigne Olivier HOUILLON, membre de la commission réseau de chaleur,
 - Désigne Brigitte GRANDJEAN, membre de la commission Petites Villes de Demain.
-
- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
 - Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Marie-Claire FAIVRE

